

SYNTHÈSE DE DOSSIER

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 HEURES.

INSTRUCTIONS

Le traitement de l'épreuve doit s'appuyer uniquement sur les seuls documents fournis

PARTIE 1 :

Donner un titre au dossier documentaire dans la limite maximale de 15 mots
(2 points)

PARTIE 2 :

Elaborer un plan à partir du dossier documentaire sans rédiger ni introduction ni conclusion
(2 points)

PARTIE 3 :

Répondre succinctement aux trois questions suivantes environ 10-15 lignes par question
(2 points chacune, soit un total de 6 points) :

- 1/ Quelle catégorie d'individus est la plus sujette aux comportements à risque ? Pourquoi ?
- 2/ De quelle(s) façon(s) les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à prévenir les accidents et catastrophes ?
- 3/ Présentez les limites du principe de précaution.

PARTIE 4 :

Faire une synthèse

Concise, objective et ordonnée entre 450 et 500 mots, introduction et conclusion comprises.

Le candidat mettra dans la marge un signe * après chaque groupe de 50 mots (10 points avec variation de + ou -2 points pour l'orthographe).

SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

- « Comment réduire l'impact de ces phénomènes ? »,
<http://depot.alpes-maritimes.pref.gouv.fr> p.88
- « Le principe de précaution, plus fort que tout ? »
 C. Lefebvre et D. d'Haenens,
La Voix du nord, 22/04/2010, lavoixdunord.com p.90
- « Risque »,
<http://www.larousse.fr> p.91
- « Conduites à risque chez les ados : nouveaux rites de passage ? »
universsciences.fr p.92
- « Accidents domestiques : des jeux pour les éviter »,
 Cécile Lascève,
La Nouvelle république, 8/10/2010, lanouvellerepublique.fr p.93
- « La sirène de Copenhague »,
 Le Point, 22/12/2009
lepoint.fr p.95
- « L'héroïne fait de nouveau partie des drogues les plus utilisées ... »,
Le Nouvel observateur, 4/02/2010,
<http://tempsreel.nouvelobs.com> p.96
- Dessin de P. Ballouhey,
<http://storage.canalblog.com> p.97
- « Aujourd'hui, on consomme la nature sans en payer le prix »,
 Yann Laurans, *Le Monde*, 21/10/2010,
lemonde.fr p.98
- « Jeunes et sécurité routière ... »,
 Campagne de la sécurité routière, 2008
<http://www.securiteroutiere.gouv.fr> p.100
- « Un rapport sénatorial critique la gestion de la grippe H1N1 »,
 Guillaume Pajot,
 9/08/20 10, la-croix.com p.101
- « Fiche réflexe pour le risque industriel »,
<http://www.aquitaine.pref.gouv.fr> p.102

- le vent violent,
- les fortes précipitations,
- les orages,
- la neige ou le verglas,
- les avalanches,
- la canicule (du 1^{er} juin au 30 septembre),
- le grand froid (du 1^{er} novembre au 31 mars).

Site Internet de Météo France : www.meteo.fr

Pour plus d'informations, répondeur de Météo France :

tél. : 32 50 ou 08 92 68 02 06,

Minitel : 3615 Météo

Les médias relayent l'information dès que les niveaux 3 et 4 sont atteints.

- Une carte nationale de vigilance « crues » est disponible depuis 2006 pour informer les médias et le public sur les consignes adaptées à la situation.
- Des informations sont également diffusées sur Internet par les Services de Prévision des Crues (<http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr>).

Bulletin du Service de Prévision des Crues Méditerranée Est

- **Rouge** : risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.
- **Orange** : risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
- **Jaune** : risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.
- **Vert** : pas de vigilance particulière requise.

Pour plus d'informations,

répondeur de Météo France : tél. : 32 50 ou 08 92 68 02 13,

Minitel : 3615 Météo

Site internet de Météo France : www.meteo.fr

<http://depot.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>

Le principe de précaution, plus fort que tout ?



jeudi 22.04.2010, 09:03

Personne ne sait prononcer son nom mais Eyjafjallajökull a déjà coûté 1,26 milliard d'euros. PHOTO AFP.

| RISQUE ZÉRO |

Un volcan islandais se réveille, un nuage se forme... et le monde s'arrête de tourner, au nom du « principe de précaution » brandi par les gouvernements concernés. Une décision qui prouve que la vie humaine vaut plus que l'économie. Même si elle coûte très cher : 1,26 milliard d'euros, estiment les compagnies aériennes.

Cet hiver, c'est une pandémie grippale qui menaçait l'espèce humaine. La même logique de prudence avait conduit cette fois le gouvernement français à mettre la main à la poche, en investissant dans 94 millions de vaccins... pour 6 millions de Français finalement vaccinés et une grippe plus inoffensive que prévu.

L'environnement en tête

Une attitude de prudence « aussi vieille que le problème humain de décider de ce qui est juste en situation d'incertitude ! », explique François Ewald (notre interview). Même si le principe de précaution n'a été théorisé qu'à la fin des années 60, dans *Le Principe responsabilité*, par le philosophe allemand Hans Jonas : un précurseur soucieux des menaces portées par le progrès technique pour les générations futures. À l'origine associé aux problèmes liés à l'environnement, le principe de précaution a été étendu à la santé publique et à l'alimentation.

La France, qui n'a pas été pionnière en la matière, l'a vu apparaître dans son langage politico-médiatique en 1996, lors de la crise de la vache folle.

Depuis, les pouvoirs publics, échaudés par les scandales sanitaires (sang contaminé, amiante...), invoquent ce sacro-saint principe. Comme un bouclier pour se protéger d'éventuels recours, dans une société baignant dans la culture de l'indemnisation : il y a forcément un responsable qui doit payer.

En attendant, le principe de précaution sert à justifier des mesures exceptionnelles qui, en entravant les libertés de chacun, paraissent parfois démesurées ou arbitraires. Et qui ne manquent jamais de déclencher la polémique rituelle : ne péche-t-on pas par excès ?

Épidémie de SRAS, maladie de Creutzfeldt-Jacob, cultures OGM, antennes-relais, huîtres d'Arcachon et aujourd'hui panache de fumée islandais : sous le label du principe de précaution, on trouve de tout. En fait-on trop ? Encore faut-il pouvoir mesurer le risque avec objectivité, entre le savoir scientifique et l'imaginaire collectif qui amplifie la menace...

Les détracteurs du principe de précaution dénoncent une « politique de Cassandre », destinée à légitimer l'impuissance des décideurs incapables de faire un choix raisonné. « Un précautionnisme qui fonctionne comme le populisme », estime le sociologue Gérard Bronner.

Un principe d'anxiété qui infantiliserait une société effrayée par l'avenir, obsédée par le risque zéro dans les moindres gestes de la vie quotidienne : fumer, grignoter ou boire nécessitent désormais la prudence. Ne devient-il pas nécessaire de prendre ses précautions... face au principe de précaution ?

C. LEFEBVRE ET D. D'HAENENS

lavoixdunord.com

risque

nom masculin

(italien *risco*, du latin populaire *resecum*, ce qui coupe)

- Possibilité, probabilité d'un fait, d'un événement considéré comme un mal ou un dommage : Les risques de guerre augmentent.
- Danger, inconvénient plus ou moins probable auquel on est exposé : Courir le risque d'un échec. Un pilote qui prend trop de risques.
- Fait de s'engager dans une action qui pourrait apporter un avantage, mais qui comporte l'éventualité d'un danger : Avoir le goût du risque.
- Préjudice, sinistre éventuel que les compagnies d'assurance garantissent moyennant le paiement d'une prime

<http://www.larousse.fr>

L'adolescence

Conduites à risques chez les ados : nouveaux rites de passage ?

Mercredi 1er avril 2009, 18h30 à l'auditorium



Les conduites à risque sont des manières ambivalentes de lancer un appel aux plus proches, à ceux qui comptent. Elles forment une manière ultime de fabriquer du sens et de la valeur, elles témoignent de la résistance active du jeune et de ses tentatives de se remettre au monde. En dépit des souffrances qu'elles entraînent, elles possèdent un versant malgré tout positif, elles favorisent la prise d'autonomie du jeune, la recherche de ses marques, elles ouvrent à une meilleure image de soi, elles sont un moyen de se construire une identité. Elles n'en sont pas moins douloureuses dans leurs conséquences à travers les blessures ou les morts qu'elles entraînent, les dépendances. Mais n'oublions pas de toutes façons que la souffrance est en amont, perpétuée par une conjonction complexe entre une société, une structure familiale, une histoire de vie. Les épreuves que les jeunes s'infligent spontanément dans le groupe, même si elles sont dangereuses et douloureuses répondent à cette nécessité intérieure de s'arracher à soi-même et de renaître à une autre version de soi, meilleure, après avoir regardé réellement ou symboliquement la mort en face. Ces épreuves sont des rites intimes, privés, autoréférentiels, indus, détachés de toute croyance, et tournant le dos à une société qui cherche à les prévenir. Parfois même elles provoquent un sentiment de renaissance personnelle, elles se muent en formes d'auto-initiation.

David Le Breton

professeur de sociologie et anthropologie à l'université Marc-Bloch de Strasbourg



Bibliographie

En, souffrance. Adolescence et entrée dans la vie,
David Le Breton, éd. Métailié

La peau et la trace. Sur les blessures de soi,
David Le Breton, éd. Métailié

Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre,
David Le Breton, éd. PUF, Quadrige

<http://www.universcience.fr>

Indre et Loire

Accidents domestiques : des jeux pour les éviter

08/10/2010

La maison est la première cause de mortalité des enfants. A Tours, une exposition ludique, ouverte à tous, liste les dangers. 400 scolaires l'ont déjà aimée.



Devant les enfants, une judicieuse maquette où le danger se flaire à tous les étages. - (Photo NR, Patrice Deschamps) - Photo NR

C'est une maison aux catastrophes. Une judicieuse maquette où le danger se flaire à tous les étages, avec des bambins fugueurs, fumeurs, gourmands... Et les petits visiteurs de se prendre au jeu, cherchant solutions aux problèmes. La cage d'escalier s'enflamme, papa est coincé dans la fumée, maman est dans la chambre et bébé s'approche des détergents...

C'est ludique, instructif et pas du tout effrayant. Explicatif plutôt que prohibitif : tel est le parti pris de la mutuelle Harmonie Touraine, l'association d'expertise des risques Calyxis et celle dédiée à la petite enfance Cispeo, organisatrices de l'exposition de sensibilisation aux risques domestiques, qui se tient jusqu'à samedi aux halles de Tours.

Les CP et CE1 de l'école Christ-Roi n'en ont pas perdu une miette hier, enregistrant sans effort les gestes à éviter, les gestes impératifs, les gestes qui sauvent... 200 scolaires et une centaine de professionnels ont suivi ce chemin mercredi et jeudi. 200 écoliers et les familles l'emprunteront encore ce vendredi et ce samedi. Composée de jeux et d'un quiz, l'exposition inventorie tous les dangers de la maison.

" Imagé et très détaillé "

« C'est très imagé, les élèves sont forcément attirés et c'est beaucoup plus détaillé que ce que nous pouvons faire en classe », assure l'enseignante Christine Roche. Juste retour des choses : les enfants en deviennent critiques sur leur propre intérieur. « Pour éviter le feu, je vais éloigner la radio du robinet », explique Jules, 6 ans. « Chez moi, il faut installer des alarmes à fumée », renchérit son copain. « Mais pas besoin de ranger l'escalier pour ne pas tomber, on n'en a pas, on est en appartement ! » Et un autre de peiner à reconnaître une friteuse. « Normal, je l'ai bannie », explique Agnès, sa maman. « Avec un mari ingénieur prévention, j'ai été loin dans les précautions. On a des caches pour les prises de courant, des tiroirs à clapets, et des produits d'entretiens naturels. Pour avoir un barbecue, on attendra aussi qu'ils soient plus grands... »

billet

A hauteur d'enfant

Invitez-vous à hauteur d'un bambin de 3 ans, ne serait-ce qu'un instant. Le voyage, proposé aux halles de Tours, est édifiant. Au pied des meubles grossis deux fois et demie, la curiosité vous prend de voir ce qu'il y a sur la table, dans le four. Un pied sur un barreau... On est tenté mais on se retient, parce que l'on sait, parce qu'on est grand. N'empêche, le vertige est là. Plaiguez-vous : on ne vous a pas encore hissé sur la chaise haute !

le chiffre

8.500

C'est le nombre de passages pour « accidents de la vie courante », enregistrés aux urgences de l'hôpital Clocheville, en 2008. Un chiffre toujours important au regard des 29.000 consultations dispensées dans l'année, mais pas forcément en hausse. Les accidents domestiques touchent, en France, quotidiennement 2.000 enfants de moins de 6 ans et tuent chaque année 19.000 personnes, dont 500 enfants (essentiellement de noyades). « *En l'absence d'études sur les accidents de la vie courante, ces chiffres émanent des services des urgences* », met en garde Emmanuelle Cardineau, de la mutuelle Harmonie Touraine. *Ils sont donc forcément en deçà de la réalité.* »

pratique

- > **Exposition aux halles de Tours**, salle polyvalente, 1er étage. Accès gratuit.
- > **Vendredi** : 9 h à 16 h, accueil des scolaires ; 16 h à 18 h, accueil tout public ; 19 h 30, conférence réservée aux professionnels de la petite enfance.
- > **Samedi** : 9 h à 18 h, accueil grand public ; à 16 h, conférence sur les accidents domestiques, formations d'initiation aux gestes de premiers secours assurées par la Croix-Rouge (d'une durée d'1 h 30, inscriptions sur place). Durant ces deux temps forts, les enfants seront pris en charge par des professionnels de la petite enfance.
- > L'exposition sera visible, à partir du 24 octobre, à l'agence Harmonie de Touraine, 4, rue Emile-Zola.

Cécile Lascève

lanouvellerepublique.fr

LA SIRÈNE DE COPENHAGUE



Après Kyoto, Copenhague. La plus grande conférence internationale jamais consacrée aux changements climatiques, organisée en décembre dans la capitale danoise a finalement débouché sur un "accord" qui se borne à affirmer l'objectif de limiter la hausse des températures à 2°C et renvoie à 2010 la conclusion d'un traité contraignant. /Photos prises du 16 au 18 décembre 2009/REUTERS

Après Kyoto, Copenhague. Le 7 décembre s'ouvre dans la capitale danoise la plus grande conférence internationale jamais consacrée aux changements climatiques. L'objectif est de s'entendre sur un nouveau traité pour succéder au protocole de réduction des émissions de gaz à effet de serre conclu en 1997. Signe de l'importance prise par ce dossier en douze ans, plus d'une centaine de dirigeants de la planète ont promis d'assister à sa clôture.

Parmi eux, Barack Obama. En s'engageant en faveur d'un combat qui rassemble un large consensus scientifique, le président américain rompt avec la politique de son prédécesseur George Bush et entretient l'espoir des défenseurs de l'environnement: les Etats-Unis sont le deuxième pays pollueur au monde derrière la Chine.

Au fil des réunions préparatoires, le fossé s'est creusé entre les pays riches et les grandes puissances émergentes comme la Chine ou l'Inde, que les premiers veulent contraindre à un objectif chiffré de limitation des rejets de GES. L'autre obstacle est celui du financement, dans un contexte de récession, d'un fonds d'aide aux pays les plus pauvres pour faire face aux manifestations du réchauffement: inondations, sécheresses, montée du niveau des mers.

Au final, après des heures de tractations et d'âpres échanges, la conférence débouche sur un "accord" qui se borne à affirmer l'objectif de limiter la hausse des températures à 2°C et renvoie à 2010 la conclusion d'un traité contraignant.

Les militants écologistes et les pays pauvres dénoncent un résultat affligeant, mais Barack Obama, qui est parvenu à un accord de dernière minute avec la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud pour éviter que les dirigeants repartent les mains vides, parle d'une "avancée importante jetant les bases d'une action internationale dans les années à venir".

22/12/2009

<http://www.lepoint.fr>

L'héroïne fait de nouveau partie des drogues les plus utilisées, et, phénomène nouveau, les publics consommateurs sont de plus en plus hétérogènes.

L'héroïne fait son retour parmi les drogues utilisées en France qui sont consommées par des publics de plus en plus hétérogènes, selon deux rapports de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) publiés jeudi 4 février.

Dans une première étude transmise et s'appuyant sur le dispositif **TREND** (Tendances récentes et nouvelles drogues), l'observatoire dresse un "état des lieux et tendances récentes sur la période 2007-2009".

De nouveaux espaces de consommation

Ce document "permet de confirmer le **'retour'** de l'héroïne" évoqué dès 2006, commente l'OFDT, ajoutant que "la **disponibilité** du produit est en hausse sur la quasi-totalité des sites du dispositif". "Outre les populations traditionnellement usagères au sein de l'espace urbain, des consommateurs (d'héroïne) souvent plus jeunes et plus insérés socialement sont apparus" et "de nouveaux espaces de consommation se sont développés comme la scène festive", relève le rapport. Cette tendance s'appuie notamment sur l'accroissement du nombre des surdoses dans lesquelles l'héroïne est présente (45% en 2007 contre 36% en 2006 et 29% en 2004), ajoutent-ils, soulignant que certains nouveaux jeunes consommateurs sont peu avertis des risques. Le rapport insiste également sur la poursuite de la diffusion de la cocaïne et sur une "désaffection relative pour l'ecstasy au profit des amphétamines".

Hétérogénéité des publics

Les usages de substances illicites se sont diffusés hors des groupes urbains marginalisés et de l'espace festif, observe l'OFDT qui relève une "plus grande hétérogénéité des publics concernés", avec d'une part des usagers de cocaïne et d'héroïne plus insérés et de l'autre des jeunes très précaires, souvent en errance et adoptant des conduites à risque (injection, partage du matériel, consommation dans des lieux insalubres).

De "nouveaux espaces"

Au plan géographique, les usages de **drogue** se répandent également dans de "nouveaux espaces", notamment dans les quartiers périurbains voire en zones rurales.

Parmi les "phénomènes à surveiller", l'OFDT insiste sur la hausse de l'usage au sein de certains groupes de la **kétamine** (qui peut déboucher sur des comas, hallucinations ou troubles psychiatriques) et sur l'apparition d'injections par voie intramusculaire restant pourtant "très marginales".

L'OFDT publie également un ouvrage d'analyse des principales **mutations** intervenues depuis 1999, date de création de TREND, centré sur les populations particulièrement consommatrices de drogues en France.

Les "nouveaux visages de la marginalité"

Le dispositif TREND s'appuie sur un réseau de **sept sites** (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Toulouse, Paris et Rennes) et sur le système d'identification national des substances (SINTES).

L'organisme public s'intéresse aux "nouveaux visages de la **marginalité**" apparus au cours de la décennie écoulée et relève l'émergence d'une "**nouvelle génération d'usagers très précarisés**", les "jeunes en errance" dont la consommation est marquée par la multiplicité des produits (ecstasy, cocaïne, divers hallucinogènes, opiacés...) et par "l'anarchie des modalités" (voie orale, pulmonaire, nasale...). Beaucoup de ces jeunes usagers, comportant une importante proportion de femmes, paraissent "très ignorants des mesures de réduction des risques", s'inquiète l'OFDT. De "nouveaux migrants", venus essentiellement d'Europe de l'Est, consomment également des drogues dans "des conditions sanitaires déplorables", selon le rapport.

Les deux rapports sont mis en ligne sur le site de l'OFDT.

<http://tempsreel.nouvelobs.com>
4/2/2010



<http://storage.canalblog.com>

Yann Laurans, économiste de l'environnement, dirige le bureau d'études Ecowhat, chercheur associé à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

"Aujourd'hui, on consomme la nature sans en payer le prix"

fr *Monde* pour Le Monde.fr | 21.10.10 | 14h11



AP/Nozomu Endo

Cérémonie d'ouverture de la dixième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui se tient à Nagoya, au Japon, du 18 au 29 octobre.

L'économiste indien **Pavan Sukhdev** a présenté, mercredi 20 octobre, les conclusions de son étude sur "l'économie de la biodiversité et des services écosystémiques" à la Conférence des Nations unies sur la diversité biologique qui se tient à Nagoya (Japon) jusqu'au 29 octobre. Ce travail avait été commandé par l'Union européenne en 2008, avec pour ambition de chiffrer le coût que fait peser à terme sur l'économie mondiale l'absence de politique ambitieuse de protection de la biodiversité.

L'économiste de l'environnement **Yann Laurans** explique ce que l'on pourrait attendre de la mise en oeuvre à l'échelle mondiale de cette méthode.

Lolo : Est-ce la première fois que l'on envisage de valoriser économiquement la nature et qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Yann Laurans : Non, ce n'est pas la première fois, cela fait au moins cinquante ans qu'on en parle et qu'on le fait dans certains contextes. Ce qui est nouveau, c'est le retentissement qu'on donne à des méthodes et à des chiffres. Hier, au cours de la Conférence des parties de la conférence sur la biodiversité, à Nagoya, au Japon, on a publié un rapport qui donne des chiffres sur ce qu'on perd tous les jours, et surtout ce qu'on perdra dans le futur, économiquement, si l'on continue à laisser la biodiversité se dégrader.

Dinnoe : Quelles sont les méthodes développées pour valoriser économiquement la nature ?

On peut déjà montrer comment les activités économiques ont besoin des ressources naturelles et, plus précisément, des ressources naturelles en bon état. Par exemple, l'agriculture, dans la plupart du monde en développement, dépend de ressources comme les rivières, les forêts qui tempèrent le climat ou qui évitent des inondations, etc. Et du coup, on peut montrer ce que ces activités économiques peuvent perdre si disparaissent ces rivières en bon état, ces forêts, etc. On peut le faire aussi pour le tourisme, et même pour l'industrie.

Elsa : En valorisant économiquement la nature, celle-ci deviendra-t-elle un produit marchand ? Pourra-t-on par exemple acheter, vendre ou louer la barrière de corail ? Comment éviter que ça n'arrive ?

C'est vrai qu'il y a un danger. Si tout l'environnement n'est vu qu'à travers ce qu'il apporte à l'économie, alors, seul ce qui est utilisé par des gens qui ont du pouvoir d'achat sera protégé. Cela dit, on en est loin. Aujourd'hui, l'environnement se dégrade, et on laisse au contraire des activités importantes bénéficier de cette dégradation sans la compenser.

Manos : Au sein de quelles instances ou organisations la valorisation économique de la nature pourrait-elle être prise en compte efficacement ?

A tous les niveaux de l'action. Au niveau individuel, quand on choisit nos manières de consommer, de passer nos vacances, les produits qu'on achète. Au niveau local, quand un élu, un conseil municipal fait des choix en matière d'aménagement. Au niveau national, bien sûr, avec les grands choix de politique que l'on fait. Et puis au niveau international, européen, etc. Mais il n'y a pas une instance en particulier où siège l'évaluation économique. Et même on peut dire que tant que cela restera confiné à des conférences internationales ou à des réunions d'experts de l'Union européenne, par exemple, rien ne se passera.

C'est quand cela entrera dans les moeurs, et notamment qu'on intégrera l'environnement aux calculs que l'on fait déjà pour choisir, par exemple, si on installe une zone d'activité, un port, une autoroute, etc., que les choses évolueront.

Adrien : D'après vous, que manque-t-il à l'économie environnementale pour qu'elle soit placée au coeur des préoccupations gouvernementales ?

En tout cas, ce n'est pas un problème technique. Les méthodes existent, on peut les améliorer, mais en gros, on sait faire. Peut-être que ce qui manque, c'est d'accepter de vraiment peser le pour et le contre, de manière complète, de l'ensemble des décisions qui sont prises en matière d'environnement. C'est plutôt une question de volonté, de culture et de rapport de force.

Roman : Les bases théoriques des méthodes de valorisation sont-elles suffisamment solides pour être prises au sérieux ?

S'il s'agissait de donner une valeur à la nature, non. Mais quand il s'agit de montrer ce qu'on peut gagner sur tous les plans à protéger la biodiversité, ou ce qu'on peut perdre à la dégrader, alors, ce n'est pas très difficile. L'économie, ça sert à comparer. C'est pourquoi quand on parle de la valeur de la vie, ou de la valeur de la biodiversité, on tombe un peu à plat, et on a l'impression d'avoir des méthodes imparfaites. Mais quand on compare des options très concrètes, par exemple conserver un marais pour y faire du tourisme, y élever des vaches et compléter le système d'assainissement d'une ville, on peut comparer tout ça avec une option qui consiste à le remplacer par un parking et un centre commercial. Et là, ce n'est pas très difficile.

Chat modéré par Emmanuelle Chevallereau
<http://www.lemonde.fr/>

09/08/2010

Un rapport sénatorial critique la gestion de la grippe H1N1

Selon une commission d'enquête sur la réaction à l'épidémie, le gouvernement a été « empêtré » dans des contrats « déséquilibrés » avec les laboratoires pharmaceutiques

Après l'Assemblée nationale et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), une commission d'enquête du Sénat critique sévèrement la gestion de la pandémie de grippe A (H1N1) par les pouvoirs publics l'an dernier. Le rapport, publié au début du mois d'août, épingle notamment les contrats passés entre le gouvernement et les producteurs de vaccins, qu'il juge « déséquilibrés et rigides ».

La faute, d'abord, à la précipitation. « Le laps de temps pour signer les contrats était très court, explique le sénateur Alain Milon (UMP, Vaucluse), rédacteur du rapport. La pandémie grippale a été déclarée par l'OMS en mai 2009, et on savait qu'elle pouvait atteindre notre continent dès septembre. Tous les pays d'Europe occidentale ont commandé leurs vaccins en même temps. Ce qui représente, en moins de quinze jours, un milliard de doses. » En clair, l'heure était à l'urgence, il fallait donc garantir l'obtention d'un maximum de vaccins en un temps limité.

Des « contrats dormants » entre États et laboratoires

Pressés, les États européens et les laboratoires ont choisi, plutôt que d'établir de nouveaux contrats, de reprendre des « contrats dormants ». Ces derniers avaient été signés en prévision d'une possible pandémie de grippe A (H1N1), le virus de la grippe aviaire. Ils n'avaient donc pas été spécifiquement pensés pour faire face au H1N1, et ont contraint les États à commander plus de vaccins que nécessaire.

« Les contrats prévoyaient deux doses de vaccin par personne, souligne le sénateur. Or on a réalisé un peu plus tard que pour vacciner les patients contre le virus H1N1, une seule dose était suffisante ». La commande de départ de la France, atteignant 94 millions de doses, avait finalement été ramenée à 44 millions en janvier.

Par ailleurs, les contrats ne comptaient aucune clause de révision, c'est-à-dire qu'il était impossible de les amender sans les rompre. D'où une marge de manœuvre limitée pour le gouvernement, ayant pour conséquence une stratégie vaccinale « figée », difficilement adaptable à l'évolution de l'épidémie. « Du fait de l'urgence de la situation, il n'était guère possible de faire autrement, reconnaît Alain Milon. Mais la prochaine fois, une telle précipitation sera difficilement justifiable. »

Une campagne sur le lavage des mains réussie

Le rapport sénatorial n'est pas tendre non plus avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en parlant de son « opacité ». Le conseil chargé de l'étude de la pandémie à l'OMS est ainsi composé d'experts dont l'anonymat est préservé. Pour Alain Milon, c'est « un problème majeur », puisque l'on « ne connaît pas leurs liens avec les laboratoires pharmaceutiques ».

Il pointe le risque de potentiels conflits d'intérêts concernant des conseillers qui partageraient leur temps entre l'industrie et l'OMS. Le rapporteur regrette aussi que la gravité de l'épidémie n'ait pas pu être précisément définie, provoquant l'affolement de la population dans certains pays comme l'Espagne.

Néanmoins, la gestion de la crise a été bien plus performante sur d'autres aspects, comme la mise en avant des mesures sanitaires non vaccinales. « La campagne pour promouvoir le lavage des mains a été une réussite, se félicite le sénateur. Cela n'a l'air de rien, mais elle a été hautement efficace. Au point d'empêcher la propagation d'autres maladies plus bénignes. »

Guillaume PAJOT

<http://www.la-croix.com>

FICHE RÉFLEXE POUR LE RISQUE INDUSTRIEL « ÉVACUATION » RELATIVE AUX SITES DE COBOGAL ET MICHELIN	
AVANT LA CRISE	Il est nécessaire de connaître les risques. le signal d'alerte spécifique et les consignes.
PENDANT LA CRISE	Ne pas fumer ; Couper le Disjoncteur ; Éteindre tout feu ou flamme nue (chaudière, cuisine...) ; Ne pas téléphoner ; Après avoir fermé toutes les issues et s'être muni d'une couverture si possible, quitter à pied le domicile et s'éloigner de la zone sensible ; S'assurer que le voisin immédiat a bien perçu l'alerte en particulier les personnes âgées ; Ne pas utiliser de véhicules à moteur ; Vous rendre immédiatement à pied au lieu de rassemblement le plus près de votre domicile ; COBOGAL : Carrefour de Fort Lajard ou Bec d'Ambès locaux de la capitainerie ; MICHELIN : Pont de Lionay/ Direction Ambarès ou École Rosa Bonheur.
OÙ S'INFORMER	Préfecture de la Gironde (Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile) ; Service Départemental d'Incendie et de Secours ; Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement ; Mairie locale.

A RETENIR

- Ne pas fumer
- Couper le disjoncteur
- Éteindre tout feu à flamme nue (chaudière, cuisine...)
- Ne pas téléphoner
- Après avoir fermé toutes les issues et s'être muni d'une couverture si possible, quitter à pied le domicile et s'éloigner de la zone sensible
- S'assurer que le voisin immédiat a bien perçu l'alerte en particulier les personnes âgées
- Ne pas utiliser de véhicules à moteur

Carrefour de Fort Lajard ou Bec d'Ambès locaux de la Capitainerie
COBOGAL

Pont de Lionay/ Direction Ambarès ou École Rosa Bonheur
MICHELIN

8. Vous rendre immédiatement à pied au lieu de rassemblement le plus près de votre domicile

<http://www.aquitaine.pref.gouv.fr>